

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Séance du conseil municipal du 9 janvier 2017

COATICOOK, le 9 janvier 2017 – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

Informations générales sur les travaux de la Ville

Voici quelques informations en vrac sur des travaux :

- Plusieurs équipes d'employés de la Ville s'occupent actuellement de préparer le mobilier urbain de la Ville de Coaticook pour le printemps prochain tout en s'affairant à l'entretien des différents bâtiments;
- Le dossier des compteurs d'eau est sur le point d'être finalisé. Les premières factures devraient être envoyées sous peu ;
- Une sonde de niveau a été installée au lac Norton aux États-Unis pour permettre à l'équipe d'Hydro-Coaticook de connaître à distance les différentes fluctuations du lac. Elle sera bientôt fonctionnelle ;
- Jusqu'à présent, le projet de gestion de la demande de puissance fonctionne bien avec les génératrices que la Ville de Coaticook a louées. Hydro-Québec a demandé à quelques reprises à Hydro-Coaticook de produire de l'électricité pour atténuer la demande par grand froid ;
- Le projet des bassins de rétention permettant de limiter les impacts des ruisseaux Pratt et Cloutier sur le territoire urbain de la Ville a été retenu par les gouvernements fédéral et provincial. Il faudra toutefois attendre quelques années avant de voir le résultat.

Loisirs

Prolongation de l'entente portant sur l'utilisation de certains équipements de loisirs de la Ville de Coaticook de 5 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2017

La Ville de Coaticook et les municipalités environnantes de la MRC ont conclu une entente portant sur l'utilisation de certains équipements de loisirs de la Ville. Cette entente a pour objet de donner l'accès aux jeunes et aux adultes des municipalités membres à certains équipements de loisirs de la Ville de Coaticook aux mêmes conditions que les résidents de la Ville afin que leurs citoyens soient considérés sur le même pied que les citoyens de la Ville de Coaticook pour ces équipements. Le but est également d'offrir un meilleur accès à une variété de loisirs qui constitueront un complément à ce qui est déjà offert par les municipalités membres à leurs citoyens tout en soutenant le travail des bénévoles des différents clubs et associations qui animent et organisent les activités qui ont cours dans les équipements de loisirs de la Ville de Coaticook. Tout cela est possible grâce à la mise en place d'un système simple et équitable de

répartition des coûts. Cette entente venait à échéance le 31 juillet 2017. La Ville de Coaticook et les municipalités parties à l'entente doivent fixer le montant à déboursier pour l'année 2017. Les élus ont résolu de prolonger l'entente de 5 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2017 avec les municipalités parties à l'entente et de fixer les montants à déboursier par les municipalités aux mêmes montants que ceux prévus lors de l'année 2016. Les négociations débuteront bientôt en vue de la signature de la nouvelle entente.

Services extérieurs

Réquisition au montant de 23 013 \$ plus les taxes applicables, pour l'achat d'un véhicule électrique

Dans le but d'encourager des habitudes saines pour l'environnement, la Ville désire faire l'acquisition d'un véhicule électrique pour Hydro-Coaticook. Cet achat permettrait également de mettre en valeur une des richesses de la Ville de Coaticook, soit l'hydroélectricité. La municipalité a fait un appel d'offres selon les règles établies et le conseil municipal a accepté plus basse soumission conforme soit celle de la compagnie Maurais Automobiles Ltée au montant de 23 013 \$ plus les taxes applicables.

Réquisition pour l'achat de pierre nette pour la réparation de divers chemins en période de dégel au montant de 14 191,11 \$ plus les taxes applicables

Dans le but de toujours être plus performant face aux besoins de ses citoyens, le conseil municipal de Coaticook a décidé de demander maintenant des offres pour la fourniture de matériaux permettant de réparer divers chemins en période de dégel. Suite à une demande de soumission en règle, les élus ont résolu d'accepter la proposition de la compagnie Couillard Construction Ltée au montant de 14 191,11 \$ plus les taxes applicables. Les élus souhaitent que cet achat précoce permette aux équipes de pouvoir répondre plus rapidement aux différentes situations causées par les soubresauts de la nature.

Administration et conseil

Adoption pour l'année 2017 de la Politique d'encouragement à la construction

La politique d'encouragement à la construction de la Ville de Coaticook est échuë depuis le 31 décembre 2016. Les élus ont résolu d'adopter une nouvelle politique plus généreuse pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017. Pour les personnes intéressées, nous vous invitons à consulter le site web de la Ville de Coaticook ou à demander de l'information à nos bureaux.